

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Juin 2014 à 19 heures

Convocation du 05 Juin 2014.

PRESENTS : Mmes et MM. Pierre POLARD, David ALARY, Christian ALFARO, Séverine AZOUGARH, Véronique BRASSET, Jean-Michel CABROL, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Corinne GALINDO, Jérôme GARCIA, Michel GARY, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Erick GRANIER, Eva HAMORI, Caroline HULLO, Jacques MAURAND, Béatrice MILESI, Florence RAYNIER, Alain RIVAYRAND, Céline TAILHADES, Jean-Claude VIVANCOS.

Procuration : René BLOT à Michel GARY

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Constitution de la commission de délégation de service public (CDSP)
- 2 – Centre médical : avenant au lot 5 électricité

PREAMBULE :

Pierre POLARD, ouvre la séance et demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- 3 – Groupement d'achat gaz à Hérault Energies
- 4 – Constitution des Commissions municipales
- 5 – Informations sur le centre médical

Ces trois points supplémentaires sont acceptés par le Conseil Municipal.

Le compte-rendu du 29 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

Annie DUCLA est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2014.

1 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

Rapporteur : Pierre POLARD

Pierre POLARD rappelle que conformément à l'article 22 du Code des marchés Publics, la Commission d'appel d'offres spécifique de délégation de service public doit être composée du Maire et de trois membres titulaires et de trois membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une seule liste s'est portée candidate.

Ceci exposé, le Conseil Municipal **procède** à l'élection de titulaires et de suppléants à bulletin secret.

Sont élus par 22 POUR, 1 BLANC :

Jean-Michel CABROL titulaire – Christian ALFARO suppléant

Jérôme GARCIA titulaire – David ALARY suppléant

Jacques MAURAND titulaire – Alain RIVAYRAND suppléant

2 – CENTRE MEDICAL : LOT 5 ELECTRICITE

Rapporteur : Pierre POLARD

Le marché initial du lot 5 électricité du Centre médical a été confié à l'entreprise VERNUS pour 51 386,14 €.

Des travaux supplémentaires sont imposés par ERDF, il convient donc de conclure un avenant de 8 446,80 € TTC avec l'entreprise adjudicataire.

Le marché est donc porté à 59 832,34 € TTC.

Ceci exposé, le Conseil Municipal **accepte** à l'unanimité l'avenant d'un montant de 8 446,80 € TTC avec l'entreprise VERNUS et **autorise** le Maire à le signer.

3 – GROUPEMENT D'ACHAT « GAZ » :

Rapporteur : Pierre POLARD

Pierre POLARD informe que l'ouverture des marchés de l'énergie va amener à la disparition des tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité.

Les principales conséquences pour les collectivités seront la résiliation de plein droit de certains contrats et l'obligation de mise en concurrence conformément au code des marchés publics pour désigner les futurs fournisseurs.

Seront résiliés les contrats actuels réglementés :

- dès le 31 décembre 2014, pour les bâtiments et installations dont la consommation de gaz naturel dépasse 200 MWh par an,
- dès le 31 décembre 2015, pour les bâtiments et installations dont la consommation de gaz naturel dépasse 30MWh par an et pour les bâtiments et installations dont la puissance électrique dépasse 36 kVA.

Il convient donc de mettre en œuvre sans tarder la procédure permettant à la Commune d'être opérationnelle aux 1^{er} janvier 2015 et 1^{er} janvier 2016.

Hérault Energies propose la création d'un groupement de commande dont il assurera la coordination et dont l'objectif est de faire bénéficier aux communes des meilleurs prix du marché en fédérant les besoins.

Concernant les bâtiments municipaux de Capestang, celui qui consomme plus de 200 MWh est l'école primaire ; cependant, certains contrats sont en offres de marchés, d'autres sont en tarifs réglementés.

Pierre POLARD propose de confier la mise en concurrence de tous les contrats de gaz de la Commune à HERAULT ENERGIES sauf celui de la médiathèque et de l'école de musique (offre de marché dont le contrat sera renouvelé de septembre 2014 à fin août 2015).

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité **confie** la constitution d'un groupement de commande à Hérault Energies pour une mise en concurrence des tarifs réglementés de vente de gaz, **accepte** la participation financière de 600 € à Hérault Energies.

4 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Rapporteur : Pierre POLARD

Pierre POLARD propose de former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises, émettre de simples avis ou formuler des propositions. Elles n'ont aucun pouvoir de décision. Le maire est président de droit de toutes les commissions.

Lors de leur première réunion, les membres des commissions procéderont à la désignation de leur vice-président.

Pierre POLARD présente les 7 commissions et demande au Conseil Municipal de désigner les membres.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité **désigne** les membres des commissions municipales :

- **Commission finances, économie, emploi** : Jean-Michel CABROL, Jacques MAURAND, David ALARY, Sylvie GISBERT, Alain RIVAYRAND, René BLOT, Florence RAYNIER.
- **Commission urbanisme, logement, patrimoine, viticulture, environnement, assainissement, tranquillité publique** : David ALARY, Véronique BRASSET, Jérôme GARCIA, Sylvie GISBERT, Gilles DUCLOS, Alain RIVAYRAND, Michel GARY, Erick GRANIER, Florence RAYNIER, Corinne GALINDO, Jean-Claude VIVANCOS.
- **Commission affaires scolaires et périscolaires, enfance, jeunesse et sport** : Béatrice MILESI, Jean-Claude VIVANCOS, Séverine AZOUGARH, Annie DUCLA.
- **Commission voirie, travaux, propreté, bâtiments communaux, personnel technique** : Gilles DUCLOS, Alain RIVAYRAND, Christian ALFARO, Jacques MAURAND, Jean-Claude VIVANCOS, Michel GARY, René BLOT.
- **Commission commerce, artisanat, tourisme, culture, animation, communication** : Caroline HULLO, Eva HAMORI, Béatrice MILESI, Christian ALFARO, René BLOT.
- **Commission administration générale, personnes âgées, personnes handicapées, services de santé** : Jean-Michel CABROL, David ALARY, Anne-Marie DUCLA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT.
- **Commission action sociale, CCAS, service public, vie citoyenne, pompes funèbres** : Isabelle GIL, Séverine AZOUGARH, Céline TAIHADES, Jean-Michel CABROL.

5 – INFORMATIONS SUR LE CENTRE MEDICAL :

Rapporteur : Pierre POLARD

Pierre POLARD informe l'assemblée que le centre médical a été ouvert le 02 juin avec les ostéopathes, le kinésithérapeute, la pédicure, les deux cabinets d'infirmières.

Les médecins généralistes de Capestang sont encore indécis, ils donneront une réponse définitive prochainement.

Le revêtement du parking est terminé : la surface en arrière du bâtiment a été effectuée en tricouche, le devant en enrobé à chaud.

Florence RAYNIER demande si la Commune a l'intention de communiquer à la population sur l'ouverture du centre médical ; Pierre POLARD répond que ce sera fait dans un prochain bulletin municipal.

L'inauguration du centre médical aura lieu en automne.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Maire,
Pierre POLARD

La secrétaire de séance,
Annie DUCLA

David ALARY

Christian ALFARO

Séverine AZOUGARH

René BLOT

Véronique BRASSET

Jean-Michel CABROL

Isabelle GIL

Gilles DUCLOS

Corinne GALINDO

Jérôme GARCIA

Michel GARY

Sylvie GISBERT

Erick GRANIER

Eva HAMORI

Caroline HULLO

Jacques MAURAND

Béatrice MILESI

Florence RAYNIER

Alain RIVAYRAND

Céline TAILHADES

Jean-Claude VIVANCOS